

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL
Série ES

Session 2003

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

OBLIGATOIRE

Durée : 4 heures
Coefficient : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

La réduction du coût du travail permet-elle de réduire le chômage des travailleurs peu qualifiés ?

DOCUMENT 1

Taux de chômage par catégorie socioprofessionnelle
(en pourcentage des actifs de la catégorie)

	1990	1994 (1)	2000
Employés non qualifiés	14,6	17,2	15,3
Employés qualifiés	9,9	13,4	9,8
Ouvriers non qualifiés	18,1	22,8	18,8
Ouvriers qualifiés	7,8	12,1	8,5
Ensemble des actifs	9,3	12,5	10,1

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi au sens du BIT (Bureau international du travail)

Source : Ouvriers et employés non qualifiés : disparités et similitudes sur le marché du travail.
DARES (Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques,
Ministère de l'emploi et de la solidarité), Première synthèse, novembre 2000.

(1) Les mesures de réduction du coût du travail centrées principalement sur les bas salaires (inférieurs à 1,3 fois le salaire minimum interprofessionnel de croissance) sont introduites en 1993.

DOCUMENT 2

Encourager l'offre d'emploi des entreprises aux personnes peu qualifiées commande que l'on continue à veiller à l'évolution du coût du travail, comme un des éléments d'une politique globale de l'offre. Améliorer les revenus des travailleurs pauvres passe par la poursuite de l'aménagement des transferts sociaux et des prélèvements pour faire en sorte que le travail soit plus rémunérateur mais aussi par une réorientation de l'effort de formation permanente pour permettre aux moins qualifiés d'accéder à des emplois plus stables. L'accompagnement au retour à l'emploi, qui suppose une plus grande efficacité et une collaboration des institutions en charge des chômeurs, doit être complété par une réforme de l'indemnisation du chômage concernant le régime d'assurance, les dispositifs d'assistance et le revenu minimum d'insertion (RMI).

Source : CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts), *Accès à l'emploi et protection sociale*, La Documentation française, 2001.

DOCUMENT 3

La comparaison avec les Etats-Unis fait apparaître un déficit important d'emploi de services en France. Outre-Atlantique, le nombre d'emplois par habitant était en 1996 supérieur de 80 % dans le commerce et de 130 % dans l'hôtellerie-restauration. La différence de niveau de vie et de structure de consommation n'expliquerait que la moitié de cet écart. Ces branches employant un grand nombre de salariés peu qualifiés, il semble que ce soit le coût du travail qui explique d'abord ces différences. Au début des années quatre-vingt-dix, une heure de salaire moyen net permettait d'acheter à peine plus d'une heure de travail non qualifié en France, contre deux heures trente aux Etats-Unis. (...)

Le développement des services aux particuliers aux États-Unis a bénéficié de la faiblesse du salaire minimum, et a pour prix une inégalité accrue. Pour échapper à ce dilemme, l'intervention des pouvoirs publics semble nécessaire. (...)

Diverses mesures d'allègement du coût du travail (subvention à l'emploi, exonération de cotisations sociales...) permettraient d'agir du côté de l'offre ⁽¹⁾, et ce d'autant plus qu'il s'agit de secteurs pour lesquels l'élasticité de la demande de travail à son coût est élevée.

Source : Jérôme Gautié, *Coût du travail et emploi*, La Découverte, 1998.

(1) Il s'agit de l'offre des services destinés aux clients (commerce, restauration...)

DOCUMENT 4

La baisse du coût du travail peut trouver son origine :

- ou bien dans une baisse des salaires nets, qui risque d'entraîner, d'une part un fléchissement de la consommation des ménages, d'autre part une démotivation des salariés, donc une dégradation de leur productivité ;

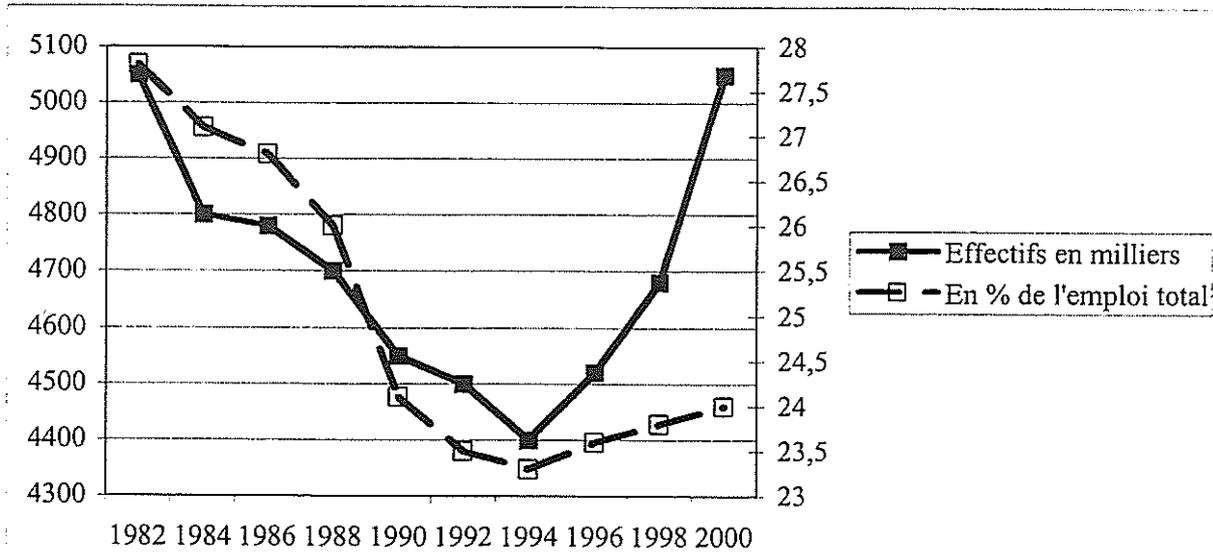
- ou bien dans une baisse des charges sociales assises sur les salaires. A déficit public constant, cet allègement doit être compensé par une contraction des dépenses publiques ou par une augmentation d'autres prélèvements, ces deux mesures présentant également des effets récessifs à court-moyen terme.

Donc, dans tous les cas, le financement de la baisse du coût du travail en atténue fortement les effets favorables sur l'emploi, dans une proportion qui dépend des modalités de ce financement.

Source : Philippe Marini, *Rapport sur le projet de loi de Finances 2002*, Sénat, novembre 2001.

DOCUMENT 5

Évolution de l'emploi non qualifié en France



échelle de gauche : nombre d'emplois non qualifiés en milliers

échelle de droite : part de l'emploi non qualifié dans l'emploi total en %

Source : Olivier Chardon, *Les transformations de l'emploi non qualifié depuis 20 ans*, INSEE Première n° 796, juillet 2001.

DOCUMENT 6

L'essentiel de l'effet du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) sur l'emploi passe ainsi par des effets de substitution entre les facteurs de production. Un salaire minimum élevé accélère le remplacement, dans les entreprises, des travailleurs peu qualifiés par du capital ou par du travail qualifié.

Cet argument traditionnel a été toutefois contesté sur le plan théorique mais aussi par certaines études empiriques (...)

Ainsi, fixé à un niveau pas trop élevé, le salaire minimum constituerait un instrument de protection des salariés les plus vulnérables sur le marché du travail, sans nuire à leur emploi. Il permettrait aussi d'inciter les entreprises à accroître la productivité de leur main-d'œuvre par un effort de formation, de réduire le "turn-over"* et de motiver les salariés.

Source : Centre d'étude des revenus et des coûts, *Le SMIC*, La documentation française, 1999.

* turn-over = rotation de la main d'œuvre dans une entreprise, mesurée par le rapport de la somme des entrées et sorties au cours de l'année à l'effectif total

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME : Changement social et inégalités

I - TRAVAIL PREPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Comparez les destinées des filles et des fils de cadres et professions intellectuelles supérieures. **(document 1)**. (1 point)
- 2) Que nous apprennent les données de la diagonale (cases grisées) sur les destinées des hommes et des femmes ? **(document 1)**. (2 points)
- 3) Expliquez le passage souligné. **(document 2)**. (2 points)
- 4) Montrez à l'aide d'un exemple comment la socialisation différenciée selon le sexe influence les choix professionnels. **(document 1 et document 2)**. (2 points)
- 5) Retrouvez le mode de calcul de la donnée grisée. **(document 3)**. (1 point)
- 6) Comment les choix d'orientation des garçons et des filles influencent-ils leur destinée professionnelle ? **(document 3)**. (2 points)

II - QUESTION DE SYNTHESE (10 points)

Après avoir mis en évidence les principales inégalités entre les hommes et les femmes en matière de mobilité sociale, vous en présenterez les explications.

DOCUMENT 1

Extrait d'une table mixte des destinées

Catégories socioprofessionnelles des femmes et des hommes en 1993
en fonction de celle des pères (en %)

CS des fils et filles		Artisan, commerçant	Cadre, profession intellectuelle	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	H	29	22	20	7	20
	F	10	12	24	41	11
Cadre, profession intellectuelle supérieure	H	11	53	21	8	7
	F	3	34	31	27	5
Profession intermédiaire	H	9	35	30	10	15
	F	5	15	33	39	7
Employé	H	8	22	32	11	27
	F	4	10	25	49	11
Ouvrier	H	9	10	24	11	45
	F	6	4	16	46	27

Champ : hommes et femmes, actifs occupés ou anciens actifs occupés en mai 1993, âgés de 40 à 59 ans. Chaque nombre donne les destinées. Par exemple : colonne 2/ligne 9, on peut lire que 10% des fils d'ouvriers sont cadres ; colonne 2/ligne 10, on lit que 4% des filles d'ouvriers sont cadres.

Pour chaque CS, la ligne H correspond aux hommes et la ligne F aux femmes.

Source : D'après Enquête FQP 1993, INSEE.

DOCUMENT 2

Un système binaire de représentations nous montre partout dans le monde le féminin associé à la douceur et le masculin à la violence, et les comportements sociaux des individus, les normes institutionnelles et le regard collectif imposent à chaque individu d'être le plus conforme possible à la définition commune du genre. Des jouets offerts aux réprimandes, des compliments aux injonctions, des comportements préférentiels aux brimades, de la réprobation à la récompense, tout est mis en œuvre, tout conduit dès la prime enfance les enfants de l'un ou l'autre sexe à assumer seulement l'un des deux caractères. Pour ne pas parler des images lourdement incitatives que les enfants voient à la télévision.

Source : Françoise Héritier, « Masculin-féminin II, Dissoudre la hiérarchie », Éditions Odile Jacob, 2002.

DOCUMENT 3

Séries suivies par les élèves en classe de première de l'enseignement général et technologique
(rentrée 2000-2001)

	Filles		Garçons		Part des filles
	Effectifs	en %	Effectifs	en %	en %
Séries générales					
Littéraire	37 665	27,1	7 384	7,5	83,6
Economique et sociale	45 583	32,8	23 234	23,6	66,2
Scientifique	55 813	40,1	67 725	68,9	45,2
Ensemble	139 061	100	98 343	100	58,6
Séries technologiques					
Sciences médico-sociales	8 531	15,4	327	0,6	96,3
Sciences et technologiques industrielles	2 383	4,3	30 598	53,2	7,2
Sciences et techniques de laboratoire	3 104	5,6	2 548	4,4	54,9
Sciences et technologiques tertiaires	41 403	74,7	24 009	41,8	63,3
Ensemble	55 421	100	57 482	100	49,1

Champ : France métropolitaine et départements d'outre-mer, Enseignement public.

Source : *Repères, Statistiques, Références*, Ministère de l'éducation nationale, 2002.